



# CAHIER DES CHARGES

---

## N° 14 – FINALES VETERANS COUPE DE L'ANJOU, COUPE DE L'AMITIE ET COUPE PAUL AUGELLE

---

### A. Date, Horaires et Finalistes

#### ➔ Cf planning des finales

- 13 h 00 – Coupe Paul AUGELLE
- 15 h 00 – Coupe de l'Amitié Vétérans
- 17 h 00 – Coupe de l'Anjou Vétérans

Chacune de ces rencontres peut donner lieu à prolongations, voire tirs au but.

### B. Les participants

#### a. Joueurs

16 joueurs par équipe (+ 4 accompagnateurs maxi).

#### b. Arbitres

9 arbitres : 1 arbitre désigné par la CD Arbitrage, 2 désignés par la Commission des Vétérans, 6 assistants désignés par le club d'accueil

#### c. Représentants du District

5 membres de la Commission Départementale des Vétérans qui arriveront 1 h 30 avant le coup d'envoi de la première finale.

Un élu du Comité de direction du District sera également présent (dans la mesure des disponibilités).

### C. Infrastructures et matériel nécessaires

#### a. Terrains

- 1 terrain gazon ou synthétique (trois matchs auront lieu sur ce terrain)
- Un espace pour l'échauffement des équipes

*Le terrain devra être préparé avant la manifestation : tonte de la veille si possible et traçage selon les réglementations en vigueur pour les compétitions (arrosage si besoin)*

#### b. Vestiaires

Le club d'accueil veillera à prévoir un nombre de vestiaires suffisant pour le nombre de joueurs et les arbitres :



# CAHIER DES CHARGES

- 4 vestiaires pour les 6 équipes finalistes
- 2 vestiaires pour les arbitres

## c. Animation

Le club d'accueil sera également en charge des éléments matériels suivants :

- ✓ Un espace adapté et sécurisé pour la remise des coupes (et facile d'accès) : podium (ou emplacement délimité) qui puisse accueillir au moins 25 personnes en même temps
- ✓ Une sonorisation de bonne qualité (audible sur l'ensemble du complexe) ainsi qu'un animateur expérimenté.
- ✓ 1 boîte à pharmacie
- ✓ Un bureau devra être mis à disposition de la commission organisatrice.
- ✓ Les drapeaux de touches nécessaires pour chaque finale.
- ✓ 3 tablettes de secours (1 par finale) ainsi qu'un référent FMI.

## d. Parking

Le club d'accueil devra prévoir un parking suffisant pour l'accueil des joueurs et des accompagnants (150 à 200 véhicules) ; possibilité de bus.

Il veillera à la sécurisation du site notamment à la circulation des véhicules. Il devra donc prévoir des bénévoles pour le(s) parking(s) avant et après l'ensemble des rencontres de la journée.

Un plan du stade devra également être envoyé au District pour des raisons d'organisation et de sécurité.

## D. Services demandés au club d'accueil

### a. Avant la manifestation

Le club d'accueil prévientra les différents services de sécurité (mairie, gendarmerie, pompiers, médecin de garde, etc.).

Il assurera également la publicité ainsi que les invitations locales (maires, conseillers, présidents, d'associations, clubs voisins, etc.).

### b. Le jour de la manifestation

#### • Animation

Le club d'accueil devra présenter :

- ✓ 1 coordinateur Club/Commission Organisatrice (celui-ci devra être présent 1h avant la première finale)
- ✓ Pour chaque finale, 3 « accompagnateurs » ; un par équipe et un pour les arbitres pour faciliter les contacts
- ✓ 3 commissaires au terrain (1 par finale)
- ✓ 2 arbitres assistants par finale
- ✓ 1 animateur expérimenté pour la sono.



# CAHIER DES CHARGES

- ✓ Autant de ballons que nécessaire de taille 5 (minimum 2)
- ✓ Un accès à internet, un ordinateur et une imprimante

- Collation d'après-match

Le club d'accueil veillera à prévoir des tickets sandwiches et boissons pour les équipes finalistes et les arbitres.

*Les buvettes, restaurations et animations diverses sont à l'initiative du club et ne doivent pas venir perturber le déroulement des rencontres.*

## Sécurité & Santé

Le club d'accueil veillera à la sécurisation du site notamment à la circulation des véhicules. Il devra donc prévoir du personnel pour le(s) parking(s) à l'arrivée et au départ ainsi que l'affichage d'un plan du stade.

Il faudra également être informé sur le médecin de garde et ses coordonnées ainsi qu'avoir les équipements nécessaires à l'administration des premiers soins.

## **E. Dotations**

Le District fournira le jour de la manifestation les récompenses destinées aux joueurs et arbitres.

## **F. Régime financier**

- ✓ Les entrées sont gratuites
- ✓ Les frais de déplacement des équipes restent à leur charge.
- Les frais de déplacement des délégués du district sont à la charge du district.

- **Coupe de l'Anjou**

- Les frais de déplacement de l'arbitre central sont répartis comme suit :
  - \* 50% à la charge du club d'accueil.
  - \* 25% à chacun des deux clubs participant à la rencontre.

- **Coupe de l'Amitié et Coupe Paul Augelle**

- Pas de frais de déplacement des arbitres

## **G. Rétroplanning et organisation**

La commission organisatrice prendra contact avec le club d'accueil 1 mois avant la manifestation pour organiser une pré-visite.

Le District prendra en charge la publicité sur les médias du District (Site et messagerie officielle des clubs). La commission organisatrice convoquera également les équipes et les arbitres.



# CAHIER DES CHARGES

Le jour de la manifestation, la commission organisatrice assurera le briefing des arbitres avant le début des rencontres et s'assurera également d'un retour photo de la manifestation auprès du secrétariat du District.

Le District sera également en charge d'apporter :

- ✓ 3 ballons (1 par finale)
- ✓ Les feuilles de matchs papier (en cas de dysfonctionnement de la FMI)
- ✓ Les banderoles prévues (sponsors, District, Supporter c'est Respecter, etc.) seront installées et désinstallées par la commission organisatrice.